

Les orthophonistes, évaluent, identifient les troubles de la communication verbale et non verbale (orale et écrite) et participent au diagnostic médical.

Par leur action les orthophonistes maintiennent la communication entre le patient atteint par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée et ses proches.

Le parcours de soins orthophonique destiné au patient présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée se divise en deux axes majeurs :

- ▶ L'intervention orthophonique directe consiste à informer le patient sur ses difficultés de communication, lui proposer des modes de communication différents si le langage oral a disparu, ajuster la communication au plus près de ses capacités préservées en privilégiant la relation. Elle peut être effectuée en présence du conjoint ou d'un membre de la famille.
- ▶ L'intervention orthophonique indirecte est destinée aux aidants familiaux et professionnels. L'information sur la communication verbale et non verbale, orale ou écrite est essentielle puisqu'elle permet de maintenir des situations de communication authentique.

L'orthophoniste est en contact avec les autres professionnels de santé qui interviennent auprès du patient pour la coordination des soins, et l'adaptation des comportements en particulier sur la communication et la déglutition.

- ▶ Prévenir l'isolement lié au manque de communication.
- ▶ Permettre au patient l'expression de ses ressentis, au-delà du langage.
- ▶ Permettre au patient de se sentir écouté et compris ce qui favorise l'apaisement
- ▶ Permettre au patient de retrouver des initiatives de communication reprises par l'entourage qui ajuste ses réponses.
- ▶ Permettre l'évocation des souvenirs, le plus longtemps possible.

LE SOUTIEN DES ASSOCIATIONS DE FAMILLE

Organisées et animées par des bénévoles formé(e)s et ayant vécu la maladie d'un proche, les associations France Alzheimer et maladies apparentées présentes dans chaque département proposent aux familles ainsi qu'aux personnes malades :

- ▶ des permanences d'accueil où elles seront écoutées, informées et accompagnées ;
- ▶ des conférences-débats où interviennent des experts professionnels ;
- ▶ des formations à l'attention des aidants familiaux pour les aider à faire face ;
- ▶ des groupes de paroles animés par des psychologues ;
- ▶ des groupes de partage d'expériences, de convivialité animés par des bénévoles ;
- ▶ des Séjours Vacances-Répét Alzheimer® ;
- ▶ des Haltes Relais® et des Cafés mémoire France Alzheimer®.

Réalisée avec le soutien financier de :



Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris



(Coût d'un appel local)



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

www.francealzheimer.org
UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE

FICHE
PRATIQUE

ORTHOPHONIE

QU'EST-CE QUE L'ORTHOPHONIE ?

L'orthophonie est concernée par toutes les fonctions associées à la compréhension, à la réalisation et à l'expression du langage oral et écrit, ainsi que toutes les autres formes de communication non-verbale. L'intervention orthophonique a pour objet de rétablir les capacités fonctionnelles de la communication, ainsi que de concourir à leur développement ou à leur maintien, de prévenir toute altération ou d'y suppléer. L'orthophoniste peut exercer son activité en ville ou être salarié d'un hôpital ou d'un établissement médico-social.

QUI EST L'ORTHOPHONISTE ?

L'orthophoniste est le professionnel de santé qui assume la responsabilité de la prévention, de l'évaluation, du traitement et de l'étude scientifique des déficiences et des troubles de la communication et de ses répercussions.

Les déficiences et les troubles concernent entre autres la parole, le langage, la voix, l'articulation ou encore la déglutition. Il peut s'agir de difficultés isolées, ou s'inscrivant dans le cadre d'une problématique plus complexe, de troubles de la communication, ou de syndromes et handicaps divers.

L'orthophoniste est un auxiliaire médical. Il réalise un bilan orthophonique sur prescription médicale au cours duquel il explore les capacités et les connaissances, évalue les troubles et suggère si nécessaire d'autres examens complémentaires. Il rédige ensuite un compte rendu précisant les éléments du bilan et le diagnostic orthophonique, les objectifs et le plan de soins. Le compte rendu de bilan orthophonique est adressé au médecin prescripteur et constitue de fait un outil de coordination de soins.

L'ensemble des orthophonistes qui exercent en libéral sont conventionnés.

Les actes d'orthophonie sont remboursés à tout assuré social, après demande d'accord préalable auprès de l'organisme d'assurance maladie dont il dépend et par la couverture complémentaire éventuelle.

LE RÔLE DE L'ORTHOPHONISTE

L'orthophoniste accueille la personne malade et son entourage afin de recueillir les informations concernant les habitudes de communication antérieures à la maladie. Il s'enquiert aussi du contexte social et du mode de vie du patient. Il évalue les fonctions de communication de la personne malade au travers d'épreuves mais également par l'observation de sa façon de communiquer : sa capacité à accrocher le regard, le maintien ou non du thème de la conversation, le respect du tour de parole, sa capacité à initier une conversation.

À l'issue de l'entretien et des tests, il pourra proposer un projet thérapeutique qui tiendra compte des besoins actualisés du patient et de son entourage.

L'intervention orthophonique vise à permettre le maintien de la communication qu'elle soit verbale ou non verbale. Elle vise également à favoriser le repérage des difficultés tout au long de l'évolution des troubles liés à la pathologie afin d'ajuster les aides le plus tôt possible. Cette intervention s'effectue en prenant en charge non seulement la personne malade, mais en incluant aussi son entourage en lui montrant comment adapter sa communication aux troubles spécifiques de son proche malade.

L'intervention orthophonique s'efforcera d'éviter la rupture ou de rétablir la communication humaine dans laquelle évolue la personne.

MOYENS

L'orthophoniste utilise des moyens alternatifs améliorant la communication :

- ▶ moyens extra-verbaux (langage, gestes, signes...)
- ▶ moyens de basse technologie (stock d'idéogrammes ou de pictogrammes, cahier de communication, clavier non connecté...)
- ▶ moyens de haute technologie (ordinateur, tablette, logiciels, prédicteur lexical...)

L'orthophoniste va mettre en place des outils de communication tels que :

- L'agenda personnalisé du patient, dont la famille disposera et qui permettra de faire le lien entre deux rendez-vous, de formaliser les activités à réaliser et de rappeler les échéances.
- Le cahier de communication est conçu comme un répertoire d'informations représentées sous la forme de dessins, de photographies, de pictogrammes, de symboles voire de mots écrits. Ils doivent servir au patient à transmettre ou à recevoir des informations dans des contextes réels.
- Un carnet autobiographique qui réunit des "traces" (photos, articles, pictogrammes...) qui représentent les souvenirs de l'individu (personnels, professionnels...). Ce support permet à la personne atteinte par la maladie et à son interlocuteur d'aborder les périodes importantes et les épisodes marquants de sa vie, qui seraient impossibles à relater sans ce carnet.
- Des fiches pratiques, liées à une activité spécifique : le patient pourra les utiliser dans une activité qui nécessite de pouvoir exprimer des informations précises et ciblées. On peut par exemple proposer au patient d'élaborer une fiche qu'il utilisera pour aller faire ses courses. On y mettra alors tous les éléments dont il aura besoin dans cette situation.